

Serena Chiodo & Anna Dotti

# LA CÔTE D'AZUR: L'ENVERS DU DÉCOR



**VIOLATIONS DE DROITS,  
DÉTENTIONS, REFOULEMENTS:**  
UNE RÉALITÉ QUOTIDIENNE POUR  
LES MIGRANTS À LA FRONTIÈRE  
FRANCO-ITALIENNE, OÙ LES  
FAIBLESSES DE L'EUROPE PÈSENT  
LOURDEMENT SUR LA VIE DES GENS.



Sur la Riviera ligure, avec en toile de fond la splendeur des Alpes, le dernier tronçon de la voie Aurélienne traverse la ville de Vintimille avant de relier l'Italie et la France par le chemin tracé par les Romains voici plus de deux mille ans.

La route épouse les contours de la côte rocheuse, qui contraste nettement avec le bleu de la mer et le vert vif d'une végétation abondante – cactus, citronniers, agaves – tandis que le soleil inonde les terrasses des maisons orientées au sud. Après le pont San Luigi, un panneau indique le chemin de la première ville française après la frontière, Menton, une bourgade de la Côte d'Azur. Quelques mètres plus loin, on aperçoit le Mirazur, élu meilleur restaurant du monde en 2019 par *The World's 50 Best Restaurants* et qui propose des menus à partir de 160 € par personne.

Sur le côté droit de la route, deux hommes en uniforme de couleur sombre et veste fluo détonnent quelque peu dans ce paysage idyllique. Derrière eux roule une camionnette de police française. Les voitures avancent lentement tandis que les deux policiers scrutent l'intérieur des véhicules en provenance d'Italie.



Carte de la région, avec les postes de police italien et français, le poste d'assistance de Kesha Niya et le poste-frontière du pont San Ludovico.

De l'autre côté de la route, un défilé en pagaille mais régulier d'hommes, à la peau sombre pour la plupart, l'air harassé de fatigue. Certains tirent des caddies, d'autres n'ont qu'un sac à dos, bagages d'un voyage interrompu. Chacun d'entre eux tient à la main un papier, le même formulaire rempli différemment à chaque fois : c'est le refus d'entrée, un document émis par la PAF (police aux frontières), qui contient les données personnelles de la personne arrêtée et la raison pour laquelle celle-ci est refoulée vers l'Italie. Le message est clair, même pour ceux qui ne parlent pas le français.

Chaque jour, à Menton, la PAF refoule environ 40 personnes qui tentent d'entrer en France.<sup>1</sup> Bien que la liberté de mouvement constitue l'un des principes fondamentaux de l'Union européenne, les contrôles frontaliers internes sont chose courante, du moins depuis 2015, lorsque plusieurs pays ont cessé de respecter l'Accord de Schengen.<sup>2</sup>

En principe, les pays ne sont censés suspendre l'application de celui-ci qu'en cas de situation exceptionnelle, mais la France l'a fait à plusieurs reprises. En principe, les contrôles internes aux frontières devaient se terminer fin avril 2020, la justification donnée étant « persistance de la menace terroriste, événement politique de grande envergure à Paris, mouvements secondaires ».<sup>3</sup> Cette dernière raison est contraire à l'Accord de Schengen, qui ne définit pas la présence de migrants comme une menace pour l'ordre public ou la sécurité.<sup>4</sup> A présent, les contrôles se poursuivront jusqu'en octobre 2020.<sup>5</sup>

En Italie, à quelques virages en épingle de la frontière française, des réchauds de camping et des caisses de fruits et de collations s'alignent sur un muret le long de la route. C'est le poste d'assistance géré par Keshaniya<sup>6</sup> (en kurde : « pas de problème »), association composée d'un groupe de jeunes issus de différents pays, principalement d'Allemagne et de France. Cela fait trois ans qu'elle est active dans la région.

« Nous avons commencé par cuisiner trois repas par jour pour 700 personnes. En fait, nous passions la journée à découper des légumes » raconte Adèle B., bénévole bretonne de 23 ans, qui nous détaille les débuts du projet. En 2017, plus de 50 000 migrants sont passés par la région de Vintimille. En 2018, ils étaient environ 30 000, et plus de 15 000 l'an dernier<sup>7</sup>. Keshaniya leur distribue des aliments devant le cimetière de Vintimille les vendredis, samedis et dimanches soir et son personnel tient le poste d'assistance à la frontière tous les jours du matin au soir.

1 D'après les données collectées par l'association Keshaniya.

2 Pour une liste des pays et des diverses périodes de suspension, voir : [https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/borders-and-visas/schengen/reintroduction-border-control/docs/ms\\_notifications\\_-\\_reintroduction\\_of\\_border\\_control\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/borders-and-visas/schengen/reintroduction-border-control/docs/ms_notifications_-_reintroduction_of_border_control_en.pdf) (30.04.2020, en anglais).

3 Commission européenne, Migration et Affaires intérieures, voir : [https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/borders-and-visas/schengen/reintroduction-border-control\\_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/borders-and-visas/schengen/reintroduction-border-control_en) (30.04.2020, en anglais).

4 Code frontières Schengen, article 26, voir : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016R0399&qid=1584975942267&from=FR> (30.04.2020).

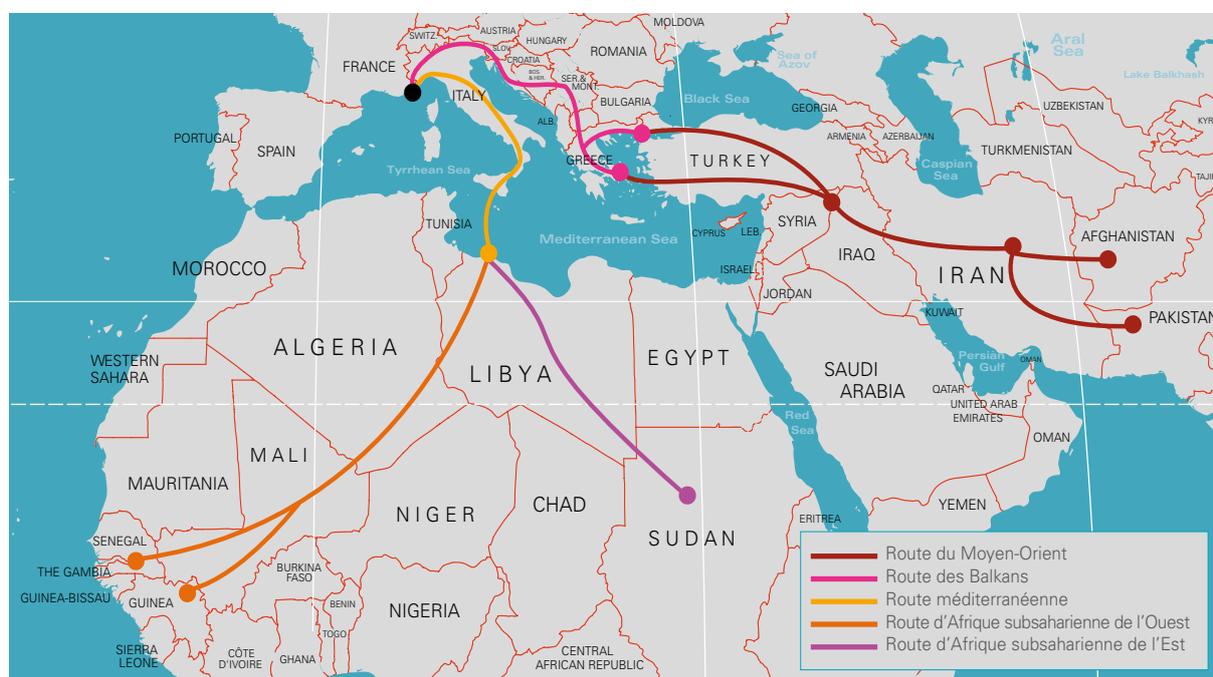
5 La raison officielle de cette extension est : « persistance de la menace terroriste ; risque d'utilisation par les terroristes de la vulnérabilité des Etats en raison des pandémies de COVID-19 ; soutien aux mesures visant à contenir la propagation du virus ».

6 Voir le site web de l'association, qui est financée exclusivement par les dons : <http://keshaniya.org/> (30.04.2020).

7 Données collectées par Keshaniya ; aucune donnée institutionnelle n'est disponible.

« Bonjour, comment ça va ? Si vous voulez vous reposer ou boire quelque chose, c'est gratuit », lancent-ils aux nombreux migrants de passage, qui y trouvent un lieu pour se reposer, se restaurer et bavarder. Les militants de Kesha Niya fournissent également des packs batterie permettant de recharger les téléphones mobiles ainsi qu'un point d'accès wifi.

Les nationalités des personnes qui font la pause au poste d'assistance sont aussi diverses que leurs parcours migratoires. Ils sont nombreux à venir d'Afrique subsaharienne – principalement du Soudan, de Guinée et de Gambie – et à traverser la Méditerranée vers l'Italie du Sud. D'autres – des Kurdes, des Afghans et des Pakistanais surtout – passent par les Balkans. D'après les autorités locales, leur présence ainsi que celle des militants fait du tort à l'image de marque de la ville. Néanmoins, le poste d'assistance Kesha Niya est toléré, en partie parce que ses militants sont les seuls à fournir une assistance initiale aux migrants et à faire le suivi de la situation. Les organisateurs de deux ONG qui travaillent dans la région, We World et Diaconia Valdese, comptent également sur eux pour cette même raison.



Itinéraires migratoires vers la frontière franco-italienne. – Source: Serena Chiodo & Anna Dotti

# LA MULTIPLICATION DES TENTATIVES

Malgré les refoulements, les migrants continuent leurs tentatives pour passer la frontière. Ceux qui souhaitent retenter leur chance retournent à Vintimille, à 10 km environ du poste d'assistance de Keshu Niya. «C'est deux heures à pied, ou vous pouvez attendre le prochain car», explique Adèle B. aux migrants. La fourniture d'informations constitue l'une des principales activités du groupe, qui indique aux migrants les services disponibles, souvent de manière informelle, dans la ville italienne, et leur montre les endroits concernés sur un plan. Enfin, «certains d'entre nous attendent le car avec les migrants. S'il n'y avait pas de Blancs à l'arrêt, le chauffeur ne s'arrêterait probablement pas», raconte la militante française.

Vintimille abrite un point stratégique: la dernière gare avant la frontière française. De nombreux travailleurs y passent chaque jour pour se rendre en France ou à Monaco. Autrefois, de nombreux Italiens du Sud sont venus ici pour la même raison. De nos jours, la quasi-totalité des migrants de la gare ne sont pas européens.

Un train circule toutes les demi-heures de Vintimille à Nice ; le trajet dure une heure. Contrairement à Vintimille, il n'y a ni police ni militaires à la gare de Nice. Une fois arrivé, il est facile de se fondre dans la foule des centaines de milliers d'habitants de la ville ou de prendre un train pour une autre destination. Mais les migrants qui espèrent se rendre à Nice ne peuvent pas se contenter d'acheter un billet ; ils doivent aussi éviter les contrôles à bord des trains. Cette nécessité constitue une source de profits pour les passeurs – étrangers ou italiens – qui se pressent à la gare de Vintimille.

Certains proposent de l'information à titre payant: le train à prendre, la «bonne» voiture, ou encore une cachette, généralement dangereuse, dans le train. Pour ceux qui en ont les moyens, les passeurs ont une meilleure solution: «un trajet en voiture vers la France, qui coûte de 150 à 200 €», raconte Ali B., Pakistanais, qui a été renvoyé en Italie aux termes du Règlement de Dublin après avoir travaillé plusieurs années comme cuisinier en Allemagne. A présent, il attend le résultat de sa demande d'asile.

Ces trajets en voiture sont organisés à Vintimille mais en règle générale partent de la ville voisine de Sanremo, plus loin de la frontière. Les migrants se rendent à Sanremo par les transports en commun et les passeurs prennent l'autoroute: les contrôles de police sont moins fréquents sur l'autoroute que dans les trains ou sur la route côtière.<sup>8</sup> Mais les policiers connaissent bien le système des passeurs: 12 passeurs ont été arrêtés en 2019 et 10 autres en février 2020. Les voitures ne sont pas l'unique véhicule possible. Au terminal routier de Vintimille, nombreux sont les camionneurs à se rendre en France. «En général, la police vient la nuit contrôler les camions. Ils regardent à l'intérieur, là où se cachent les migrants», dit un routier. «Les migrants arrivent par petits groupes et forcent la porte arrière. Puis l'un d'entre eux la referme de l'intérieur».

---

8 La police française procède en permanence à des contrôles aux ponts San Luigi et San Ludovico.

Dans la région de Vintimille, la présence policière est considérable. En janvier 2020, la police italienne y a identifié 4 000 étrangers.<sup>9</sup> Les conséquences de l'identification peuvent être lourdes pour les migrants, depuis la privation de liberté provisoire jusqu'à l'expulsion. D'après le Ministère de l'Intérieur italien, ces mesures sont prises «pour soulager la pression à la frontière».<sup>10</sup> D'aucuns y voient pourtant une mesure cynique et parfaitement futile. Les migrants sont emmenés en car et de façon arbitraire dans les villes du Sud, notamment Tarente. Le calendrier des départs dépend du nombre des migrants dans la région: actuellement, on organise à peu près un transfert toutes les deux semaines, contre jusqu'à un par jour auparavant. Les migrants sont arrêtés par la police de façon arbitraire dans les rues de Vintimille. Les personnes vulnérables, les femmes, les mineurs et les personnes dont les demandes d'asile sont en cours de traitement en Ligurie ne peuvent être transférés. «Mais la police dit elle-même que c'est parfois arrivé», raconte Jacopo Colomba de We World.

Même lorsque les procédures sont respectées à la lettre, on ne peut que s'interroger sur l'utilité de ces mesures. L'Italie verse à la société de transport locale Riviera Trasporti 5 000 € par trajet – cet argent a permis à la société de surmonter une crise financière.<sup>11</sup> Au bout d'un voyage de 16 heures environ, les migrants sont de nouveau identifiés à Tarente mais sont ensuite libres de retourner à Vintimille s'ils le souhaitent. «Ça m'est arrivé deux fois. Une fois qu'ils m'ont laissé à Tarente, je suis parti vers le nord en car et en train, tout comme lorsque je suis arrivé par bateau à Crotone», raconte Lugman P., Soudanais, 26 ans. «Dès que je suis descendu du train à Vintimille, un policier m'a arrêté et j'ai été remis dans un car pour Tarente». A présent, Lugman P. a demandé l'asile à Vintimille.

Il est parvenu à traverser la frontière une fois, sans prendre le train ni payer un passeur, en suivant le chemin qui part du village de Grimaldi Superiore et traverse la frontière bien au-dessus de la route. Il s'agit probablement de l'itinéraire le plus ancien emprunté par les personnes qui souhaitent se rendre en France sans se faire remarquer, notamment les juifs italiens qui fuyaient la persécution fasciste ; nombreux sont ceux à y avoir perdu la vie. Pour les personnes qui voyagent la nuit, sans guide, dans la peur constante d'être découvertes, l'entreprise est périlleuse et a valu à ce chemin l'appellation sinistre de «col de la Mort».

Les inscriptions sur les murs des maisons en ruine témoignent d'une utilisation plus récente: jusque dans les années 90, ce chemin périlleux était emprunté par de nombreux migrants dont certains trouvaient la mort pendant leur voyage. A présent, ce n'est plus le chemin qui pose problème, mais son point d'arrivée: le village de Menton, où la priorité de la police est de stopper les migrants.

9 D'après le rapport d'activité de la police aux frontières de Vintimille pour 2019.

10 D'après l'ASGI (*Associazione Studi Giuridici sull'Immigrazione*), voir: <https://www.asgi.it/allontamento-espulsione/hotspot-taranto-monitoraggio> (30.04.2020, en italien).

11 Riviera Trasporti était endettée à hauteur de 25 millions d'euros et ce sont les transferts de migrants qui lui ont permis de poursuivre son activité, à raison de 800 000 € en 2016 et 500 000 € en 2017. La société n'a pas publié de données plus récentes.

# LA DIMENSION POLITIQUE EUROPÉENNE

«Un nouveau pacte sur l’immigration et l’asile, incluant la relance de la réforme de Dublin [...] nous permettra de revenir à un espace Schengen de libre circulation pleinement opérationnel», a déclaré Ursula von der Leyen en juillet dernier au début de son mandat de présidente de la Commission européenne. Une réforme du règlement de Dublin est sur la table depuis des années, la principale pomme de discorde étant le principe du «pays de première entrée», qui oblige les premiers pays de l’UE touchés par les demandeurs d’asile entrants – généralement les pays situés aux frontières sud-est de l’UE – à prendre en charge ces personnes et à traiter leurs demandes d’asile. Ce principe oblige également les demandeurs d’asile à rester dans le premier pays de l’UE où ils entrent.

À partir de 2015, la principale justification avancée pour la mise en place de contrôles aux frontières intérieures de l’UE dans de nombreux pays était d’éviter les «mouvements secondaires importants», même si cette pratique est clairement contraire au code frontières Schengen. Aujourd’hui, 13 pays accusent la menace du coronavirus pour leurs contrôles aux frontières intérieures.

La pandémie touche également les frontières extérieures. Les ports italiens ont été déclarés peu sûrs par un décret du gouvernement italien début avril, tandis que les migrants qui tentent d’entrer en Europe se retrouvent bloqués dans des situations d’urgence, notamment en Grèce, suite à l’échec de l’accord migratoire UE-Turquie de 2016. Le nombre d’arrivées de migrants étant en augmentation, le gouvernement grec a suspendu pendant un mois toute possibilité de demander l’asile, alors qu’il n’avait aucun motif légal de le faire.

Un système de relogement opérationnel est plus nécessaire que jamais. Environ 40 000 migrants croupissent actuellement dans des installations très surpeuplées sur les îles de la mer Égée. Début mars, dix pays européens ont accepté de prendre 1 600 mineurs vulnérables dans des camps de réfugiés grecs, mais à la mi-avril, seuls 12 mineurs avaient été relogés au Luxembourg et 47 en Allemagne. La plupart des pays n’ont encore pris aucune mesure concrète en raison des restrictions frontalières imposées à la suite de la pandémie de coronavirus. Néanmoins, les réponses d’urgence ne peuvent pas compenser l’absence d’un régime d’asile européen commun, un mécanisme qui n’a pas été mis en œuvre à ce jour.

# UNE SEULE FRONTIÈRE, DE NOMBREUSES VIOLATIONS DE DROITS

Quelle que soit la méthode employée, par les migrants pour tenter de traverser la frontière, ils risquent constamment d'être interceptés par la police française. Sur le territoire français, la première gare est Menton Garavan ; elle est toute petite et son guichet n'ouvre que quelques heures par jour. Néanmoins, deux camionnettes de police y stationnent en permanence. Les agents ne quittent leur véhicule que lorsque le train en provenance de Vintimille est sur le point d'arriver. Ils enfilent alors des gants noirs et se positionnent sur le quai. «On va faire un contrôle, on vous dira quand vous pourrez repartir», dit un policier au conducteur du train. Certains agents sont plus directs et demandent «Vous avez vu des Noirs?».

Les policiers ne montent pas toujours à bord. Par exemple, ils n'effectuent pas de contrôles «lorsqu'il y a des manifestations en France qui nécessitent une présence policière massive», expliquent certains activistes. Mais c'est l'exception plutôt que la règle: en général, il y a des policiers dans la gare et ils demandent toujours les papiers des gens. «Contrôle facial au faciès», répond en toute honnêteté un agent après s'être attiré la colère d'un passager noir français, le seul auquel on ait demandé ses papiers. «Ils contrôlent les toilettes, où les migrants se cachent souvent. Si vous tentez de résister, ils utilisent du gaz poivre pour vous forcer à descendre du train», racontent les militants de Kesha Niya. «Les flics ne sont pas méchants si vous restez tranquille. Si vous résistez, ils cognent et utilisent le gaz poivre», nous dit Ibrahim M., Soudanais, 21 ans. Les migrants dépourvus de papiers européens sont retirés du train, fouillés sur le quai et emmenés aux bureaux de la PAF.

Une fois dans les bureaux de la PAF, les migrants sont censés être identifiés en présence d'un médiateur, qui traduit les informations fournies par la police. Celle-ci doit ensuite vérifier la concordance des données qu'elle collecte avec Eurodac<sup>12</sup> afin de contrôler la situation juridique de la personne. Enfin, tout refoulement vers l'Italie doit être réalisé par un policier français. Telles sont les mesures précisées par l'Accord de Chambéry sur la coopération transfrontalière entre policiers et douaniers,<sup>13</sup> signé par la France et l'Italie en 1997. Chacun des pays peut procéder à «la remise des personnes en situation irrégulière» ainsi qu'à «la coordination des mesures conjointes de surveillance dans les zones frontalières respectives» aux termes des accords existants, y compris Schengen.

Par contre, les méthodes de la PAF à Menton ne respectent pas les procédures établies et aucun mécanisme n'est en place pour garantir la protection des droits des personnes arrêtées. Il n'y a pas de médiateur dans les bureaux de la PAF.<sup>14</sup> «Si vous ne résistez pas, la police prend vos informations

---

12 Commission européenne, Migration et Affaires intérieures, base de données européennes des empreintes digitales des demandeurs d'asile, voir: <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:180:0001:0030:FR:PDF> (30.04.2020).

13 Accord entre les gouvernements français et italien relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière, voir: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000766303&categorieLien=id> (30.04.2020).

14 De même, deux médiateurs OIM et deux médiateurs CIES sont présents dans les bureaux de la police aux frontières italiennes.

et vous laissez partir. Autrement, ils vous insultent et vous tabassent», raconte Shibli I., Soudanais, 28 ans, qui a tenté plusieurs fois de traverser la frontière. A présent, il habite à Vintimille avec des militants du mouvement de base 20k et attend le résultat de sa demande d'asile. Bien que l'accord de Chambéry prévoit le accompagnement des personnes arrêtées à la frontière italienne, cela ne se fait pas en pratique: d'après Shibli I., «ils vous laissent partir comme ça».

Par contre, lorsque les bureaux de la police aux frontières italienne sont fermés pour la nuit<sup>15</sup> – de 18 h à 8 h –, la PAF garde les migrants arrêtés dans des locaux sales et indignes où ils n'ont pas de place pour s'allonger et ne leur fournit que quelques couvertures malpropres pour se protéger du froid ; la distribution d'eau et de nourriture n'a lieu que suivant le bon vouloir des agents.<sup>16</sup> «J'y suis resté 10 heures et ils ne m'ont pas donné d'eau», «je suis resté enfermé toute la nuit» – nombreux sont ceux qui relatent les conditions inhumaines des containers de la PAF. Fin 2018, suite à des plaintes répétées de la part de plusieurs associations,<sup>17</sup> le bureau du procureur de la République de Nice a annoncé une enquête. Celle-ci n'ayant donné lieu à aucun changement, les associations ont saisi le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des Nations unies.<sup>18</sup>

Le Conseil d'Etat n'y voit rien d'illégal, considérant que les containers ne sont pas de lieux de détention mais des espaces où les gens ne peuvent être gardés plus de quatre heures, ce qui correspond à la durée raisonnable du processus d'identification.<sup>19</sup> De ce fait, on a refusé aux observateurs des ONG ainsi qu'à des parlementaires français et européens l'accès aux containers.<sup>20</sup>

La détention n'est pas la seule violation de leurs droits que subissent les migrants. De nombreux mineurs, soudanais et afghans surtout, ont été renvoyés en Italie. Ils reçoivent également des formulaires de refus d'entrée indiquant qu'ils sont adultes, nés le 1<sup>er</sup> janvier 2001: c'est la date de naissance qui figure sur la plupart des documents, une falsification rapportée par de nombreux témoins. «La police française refoule des mineurs, ce qui constitue une violation de l'ensemble des dispositions à ce sujet. La police italienne accepte les refus d'entrée remis par la police française et ne reconnaissent pas les mineurs à moins qu'ils n'aient des documents qui prouvent leur âge», explique Simone Alterisio, responsable de l'antenne locale de Diaconia Valdese.<sup>21</sup>

15 Sur la base de l'Accord de Chambéry, qui régit l'accompagnement – néanmoins, comme indiqué ci-dessus, cet accompagnement n'a pas lieu dans la pratique.

16 D'après le rapport de la visite aux bureaux de la PAF de Menton relative au contrôle des migrants à la frontière franco-italienne, 4-8 septembre 2017, voir: [www.cgjpl.fr/2018/rapport-de-la-deuxieme-visite-des-services-de-la-police-aux-frontieres-de-menton-alpes-maritimes](http://www.cgjpl.fr/2018/rapport-de-la-deuxieme-visite-des-services-de-la-police-aux-frontieres-de-menton-alpes-maritimes) (30.04.2020).

17 [file:///C:/Users/Utente/Downloads/2018\\_06\\_27\\_CAFFIM\\_IT.pdf](file:///C:/Users/Utente/Downloads/2018_06_27_CAFFIM_IT.pdf) (30.04.2020).

18 Amnesty International France, communiqué de presse du 16 juillet 2019, voir: [www.amnesty.fr/presse/nos-associations-saisissent-des-instances-au-niveau](http://www.amnesty.fr/presse/nos-associations-saisissent-des-instances-au-niveau) (30.04.2020).

19 Conseil d'Etat, Juge des référés, 05/07/2017, 411575, voir: [www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000035186682&fastReqlD=1992950820&fastPos=1](http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000035186682&fastReqlD=1992950820&fastPos=1)

20 L'accès aux containers a été refusé à l'eurodéputé britannique Magid Magid le 26 octobre 2019, tout comme à l'eurodéputée française Manon Aubry le 30 octobre 2019. Le 16 avril 2019, une délégation parlementaire italienne de la Commission de suivi de l'application de l'Accord de Schengen a visité les locaux de la police aux frontières italienne et n'a pas relevé de situation critique. Le rapport de visite est disponible à l'adresse suivante: [/www.camera.it/leg18/824?tipo=A&anno=2019&mese=06&giorno=26&view=filtered\\_scheda\\_bic&commissione=30#](http://www.camera.it/leg18/824?tipo=A&anno=2019& mese=06&giorno=26&view=filtered_scheda_bic&commissione=30#)

21 Les violations à l'encontre des mineurs sont bien connues: «En 2018, nous avons saisi les tribunaux de Nice à propos de 20 cas dans le cadre d'un grand recours collectif. Nous avons gagné, et nous avons réussi à bloquer de nombreux refoulements», indique Agnès Lerolle, coordinatrice de la CAFIM.

«J'ai rencontré deux jeunes Guinéens qui venaient d'être refoulés à la frontière. Ils étaient manifestement mineurs et avaient même des documents à l'appui. Je les ai raccompagnés à la PAF», raconte Martine Landry, 73 ans, Mentonnaise et militante de longue date à Amnesty International. Cet acte lui a valu d'être poursuivie pour aide à des personnes en situation irrégulière.<sup>22</sup> Malgré son acquittement par le tribunal de Nice, le bureau du procureur de la République d'Aix-en-Provence a fait appel. «Je reste convaincue de la légalité de mes actes. Ils nous poursuivent afin de nous intimider. Ils pensent qu'ils peuvent nous empêcher de raconter ce qui se passe. Plus ils s'acharneront, plus nous riposterons»<sup>23</sup>, indique-t-elle.

Même si leur situation est régulière en France, les migrants ne peuvent être sûrs qu'on respectera leurs droits humains. «Souvent, la police déchire les documents de personnes qui ont un permis de résidence français ou dont les procédures de demande d'asile sont en cours. C'est une bonne idée de remettre à quelqu'un une copie de ses documents, parce qu'il est fréquent que la police saisisse les téléphones portables », explique Florian C., militant à Kesha Niya. «Les flics m'ont pris mon téléphone et mon sac à dos. Je leur ai demandé de me les rendre et ils m'ont dit de retourner en Italie. J'habite en France, j'y ai fait une demande d'asile. Je ne suis retourné en Italie que pour aller voir un ami», confirme Moussa I., Gambien, 24 ans, qui vient de se faire refouler. Les récits de vols d'effets personnels et de documents sont légion.

«Nous avons porté ces violations à l'attention de l'ONU, du Contrôleur général des lieux de privation de liberté et de la Commission nationale des droits de l'homme», explique Agnès Lerolle de la CAFIM.<sup>24</sup> Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté a noté que les conditions dans lesquelles les migrants sont informés du refus d'entrée leur rendent impossible l'exercice de leurs droits, tandis que la Commission nationale consultative des droits de l'homme se déclare «profondément choquée par les violations des droits des personnes migrantes constatées» et, suite à sa visite des lieux, évoque les «pratiques alarmantes» qu'elle y a observées.<sup>25</sup> «Malgré les nombreuses alertes [...], les violations des droits fondamentaux des personnes en migration se poursuivent à la frontière franco-italienne», écrivent en juillet 2019 plusieurs ONG,<sup>26</sup> qui appellent à la mise en place d'une commission d'enquête.<sup>27</sup> D'après Agnès Lerolle, cette situation ne serait qu'une simple question de politiciannerie. «On sait bien que les gens arrivent à passer la frontière, parfois après des tentatives multiples. Tout ce qui préoccupe le gouvernement, c'est de pouvoir se vanter de sa politique de refoulement».

22 Amnesty International France, article d'information du 25 juillet 2018, voir: [www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/martine-landry-lacharnement-judiciaire](http://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/martine-landry-lacharnement-judiciaire)

23 Pour en savoir davantage sur le procès de Martine Landry et d'autres cas de «délit de solidarité», voir le rapport d'Amnesty International de 2020: *Compassion sanctionnée: la solidarité devant la justice au sein de la Forteresse Europe*, [www.amnesty.org/download/Documents/EUR0118272020FRENCH.PDF](http://www.amnesty.org/download/Documents/EUR0118272020FRENCH.PDF) (30.04.2020).

24 CAFIM: Coordination des acteur·rice·s locaux engagé·e·s auprès des personnes migrantes à la frontière franco-italienne [d'associations françaises et italiennes].

25 Commission nationale consultative des droits de l'homme, rapport du 19 juin 2018, voir: [www.cncdh.fr/sites/default/files/180619\\_avis\\_situation\\_des\\_migrants\\_a\\_la\\_frontiere\\_italienne.pdf](http://www.cncdh.fr/sites/default/files/180619_avis_situation_des_migrants_a_la_frontiere_italienne.pdf) (30.04.2020).

26 La Cimade, communiqué de presse du 16 juillet 2019, voir: [www.lacimade.org/presse/nos-associations-saisissent-des-instances-au-niveau-national-et-international-pour-que-cessent-les-atteintes-aux-droits-a-la-frontiere-franco-italienne/](http://www.lacimade.org/presse/nos-associations-saisissent-des-instances-au-niveau-national-et-international-pour-que-cessent-les-atteintes-aux-droits-a-la-frontiere-franco-italienne/) (30.04.2020).

27 Conseil d'Etat, Juge des référés, 05/07/2017, 411575, voir: [www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000035186682&fastReqlD=1992950820&fastPos=1](http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000035186682&fastReqlD=1992950820&fastPos=1) (30.04.2020).

# LA SITUATION À LA FRONTIÈRE PENDANT L'URGENCE DU COVID-19

L'urgence COVID-19 a eu un impact sur la situation à la frontière franco-italienne. Les associations et ONG normalement présentes sur le terrain ne sont plus là. «Nous avons dû arrêter notre projet de surveillance des frontières à Vintimille suite au décret ministériel du 9 mars 2020», explique Simone Alterisio de la Diaconie valdese. We World a également dû arrêter ses activités et Caritas a été contrainte de suspendre tous ses services autres que la distribution de nourriture. Cependant, aujourd'hui, la majorité des personnes qui reçoivent de la nourriture de Caritas sont des citoyens de Vintimille, principalement des personnes âgées.

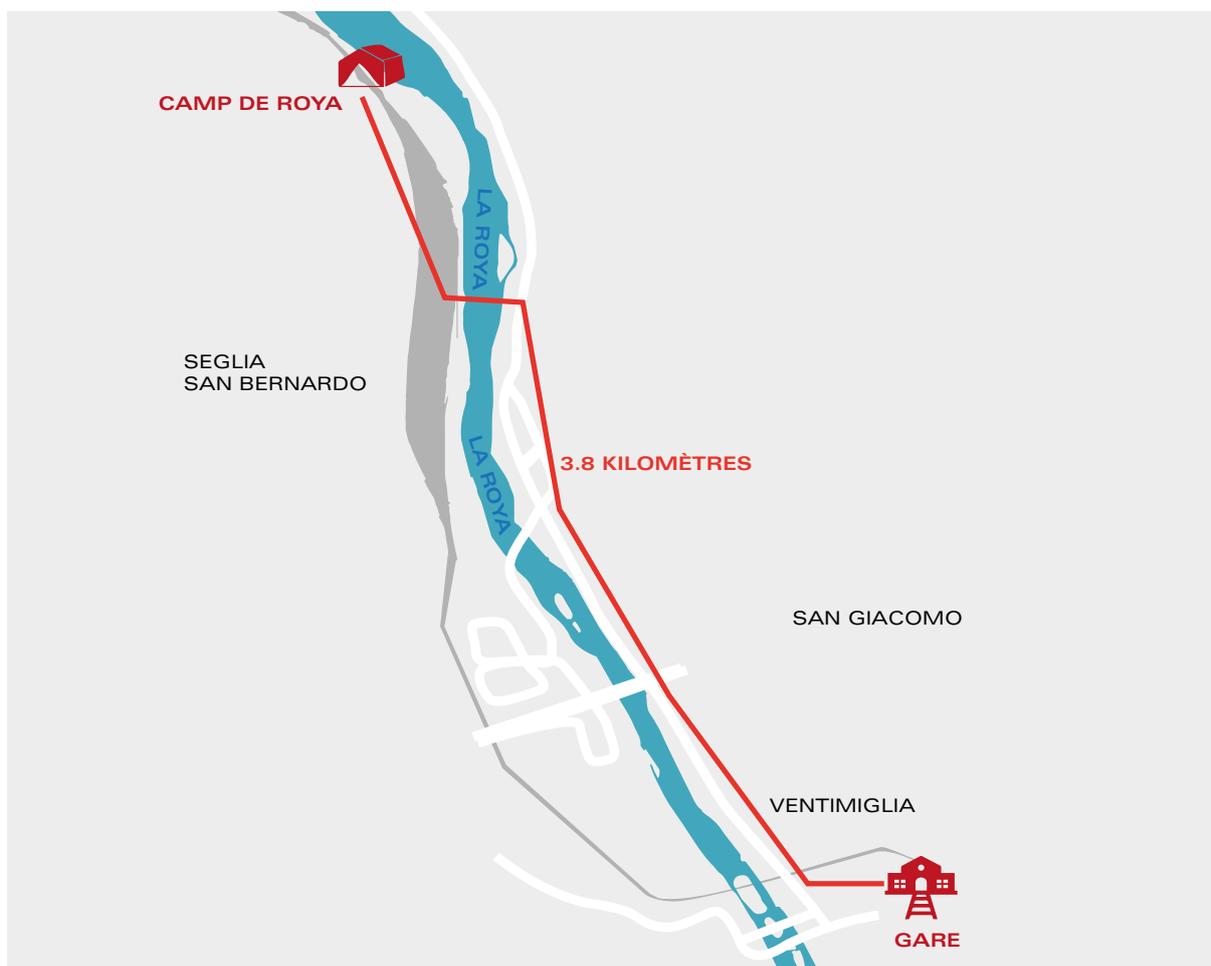
Les militants de Kesha Niya ont également dû abandonner leur poste de soutien et arrêter la distribution de nourriture devant le cimetière de Vintimille. Pendant leur séjour, les militants ont rapporté que la police française continuait à repousser les migrants : «Chaque nuit, des dizaines de personnes sont enfermées dans des conteneurs sans qu'aucune précaution ne soit prise.» Ils ont également souligné des cas médicaux spécifiques : «Dans la nuit du 8 au 9 mars, un homme avec une forte fièvre a été enfermé dans un conteneur avec au moins 20 autres personnes. Le 9 mars, un homme atteint de tuberculose, porteur d'un dossier médical prouvant qu'il devait se rendre à un rendez-vous dans un hôpital parisien, a été renvoyé en Italie par la police française».

Comme il n'y a actuellement aucune association à la frontière, aucune activité de surveillance n'est menée. Cependant, à l'heure actuelle, le nombre de personnes qui tentent de franchir la frontière vers la France est bien inférieur en raison des restrictions de voyage.

En attendant, un cas de COVID-19 a été détecté au camp de Roya et un homme de 39 ans du Pakistan se trouve maintenant à l'hôpital de Sanremo. Le 17 avril, le camp a été isolé et placé sous la garde de la police. Personne ne peut y entrer et les personnes actuellement à l'intérieur ne peuvent pas en sortir.

# D'UN CONTAINER À L'AUTRE: L'ACCUEIL À VINTIMILLE

A 13 kilomètres des bureaux de la PAF se trouve le camp de Roya, unique solution pour les migrants qui souhaitent éviter les abris de fortune. Ouvert en 2016, le camp se situe sous un viaduc abandonné, dans un ancien centre de fret des chemins de fer italiens. A 4 km du centre de Vintimille, ce lieu isolé n'est accessible qu'à vélo ou à pied par des routes très fréquentées et n'est pas desservi par les transports en commun.



Chemin de la gare de Vintimille au camp de Roya.

Lorsque les migrants arrivent au camp, ils ne peuvent que constater la présence policière massive à l'extérieur. Avant de pouvoir entrer, ils sont enregistrés, photographiés et leurs empreintes digitales sont prises.<sup>28</sup> « Si quelqu'un a un casier judiciaire, c'est la police qui décide si on le laisse entrer ou non », explique Marscha Cuccuvè, 29 ans, responsable du camp depuis janvier 2019.

Le camp est entouré d'une clôture. Toute personne qui souhaite y entrer doit suivre un chemin fléché vers un container blanc, où une femme de la Croix-Rouge italienne se tient à une petite fenêtre devant un tourniquet: pour entrer ou sortir, il faut montrer un laissez-passer. Actuellement, cette structure accueille 250 personnes, dont la plupart sont nigérianes ou soudanaises ; on y trouve aussi des Erythréens, des Pakistanais et des Maliens. Il y a des femmes, dont certaines sont enceintes, de jeunes enfants, des mineurs non accompagnés et des hommes. Certains résidents présentent des maladies psychiatriques. Mais d'après Marscha Cuccuvè « seule la préfecture est en mesure de fournir des chiffres précis ».

C'est la préfecture qui a ouvert le camp et confié sa gestion à la Croix-Rouge. Par contre, nul besoin de passer par la préfecture pour y accéder: nombreux sont ceux qui viennent après avoir été refoulés de France et passé la nuit dans les containers de la PAF ou dans la rue. « La France m'a refusé l'entrée et j'en ai assez d'essayer, donc j'ai décidé d'arrêter », raconte Lugman P., qui attend au camp l'issue de sa demande d'asile. « Je sais que ce sera long, parce qu'il y a beaucoup de monde ici. Parfois, je travaille comme coiffeur au camp pour gagner un peu d'argent », poursuit-il. Tout comme les autres résidents du camp, il ne reçoit pas d'argent de poche, car cette structure n'est pas considérée comme un centre d'accueil pour demandeurs d'asile. On l'appelle un « centre de passage », statut qui n'existe pas officiellement en Europe et ne reflète pas la réalité, car la plupart de ses habitants finissent par demander l'asile à Vintimille.

« Je tâche de m'occuper pour passer le temps et ne pas devenir fou. Je partage une chambre avec cinq autres personnes et nous sommes tous nerveux et fatigués. Et il n'y a rien à faire ici.<sup>29</sup> Donc dès que je peux, je prends mon vélo et je sors », raconte Lugman P. « Il n'y a rien à faire ici et il n'est pas facile d'aller en ville à pied, confirme Ali B. A présent, j'attends le résultat de ma demande d'asile. Les gens restent ici jusqu'à quatre ou cinq mois, sans argent ». Suite à une longue attente, les migrants qui obtiennent un droit de protection peuvent être transférés vers un centre d'accueil pour demandeurs d'asile.

La structure est aussi précaire que la vie quotidienne de ses habitants. Les chambres sont des containers métalliques équipés de six couchettes. Les hommes, les femmes et les enfants ne sont séparés que par les blocs de containers. Les salles d'eau sont également installées dans des containers. Seules les femmes et les mineurs peuvent fermer leurs salles d'eau à clé et doivent demander la clé à l'entrée. A côté de l'une des salles d'eau se trouve la mosquée du camp: un enchevêtrement de tapis en plein air sous le viaduc, marqué d'un écriteau « lieu de prière ». Les gens se plaignent de la saleté et du mauvais état des

28 Les récits des personnels de terrain indiquent que les empreintes digitales ne doivent servir qu'aux contrôles SPID (Sistema Pubblico di Identità Digitale) relatifs aux antécédents juridiques en Italie et non faire l'objet d'une vérification Eurodac.

29 Deux activités seulement sont proposées au camp: un cours d'italien et un atelier de jeux pour les enfants. Toutes deux sont animées par des bénévoles de la Croix-Rouge et n'ont lieu que par intermittence.

lieux: «les chambres sont sales et froides»; «la nourriture est mauvaise»; «les salles d'eau sont dégoûtantes et l'eau des douches est souvent froide».

Les services du camp sont également de piètre qualité et mal organisés: il n'y a qu'un conseiller juridique et un médecin, et aussi un seul médiateur: si nécessaire, les cuisiniers et les personnels de ménage peuvent servir de médiateurs, nous dit la directrice du camp. Abdul Rahmani, Afghan, confirme: «Pendant plusieurs années, j'ai travaillé comme agent de surface au camp de Roya, mais j'ai également servi de médiateur pendant des examens médicaux ou des réunions dans les postes de police. Je parle plusieurs langues: dans mon pays, j'étais interprète pour les Etats-Unis. C'est pour ça que j'ai dû quitter l'Afghanistan, et parce que j'avais aidé un jeune garçon à fuir une école coranique».

A présent, Abdul Rahmani loue une maison avec Adam A., Soudanais de 33 ans qui, après deux tentatives pour atteindre la France, a fini par s'installer en Italie et travaille comme médiateur avec Diaconia Valdese. Les deux hommes paient eux-mêmes leur loyer, mais le bail a été signé par le bureau Caritas de Vintimille.

«Nous aidons les gens à trouver un logement, parce que certains propriétaires n'acceptent pas de louer à des étrangers, même lorsqu'ils ont un salaire régulier», indique Christian Papini de Caritas Intemelìa. L'aide au logement n'est pas l'unique service proposé par l'association. Chaque matin, les gens affluent par dizaines au bureau Caritas – ouvert de 9 à 11 h du matin – afin de rencontrer l'assistant social, le psychologue ou l'avocat. Ils viennent aussi chercher des vêtements donnés à Caritas, prendre un petit déjeuner ou une douche. C'est Lugman P. qui gère ce service. «Il est arrivé un matin en nous disant qu'il voulait nous aider», raconte la bénévole Manuela Van Zonneveld, qui ajoute que «beaucoup de gens du camp de Roya viennent nous voir et se plaignent de la mauvaise qualité de la nourriture et de l'eau froide des douches». Caritas organise également des cours d'italien, donnés par des bénévoles à une quinzaine d'habitants du camp. «Malheureusement, il n'y a pas de continuité, parce que les gens sont emmenés à Tarente contre leur volonté», explique un bénévole.

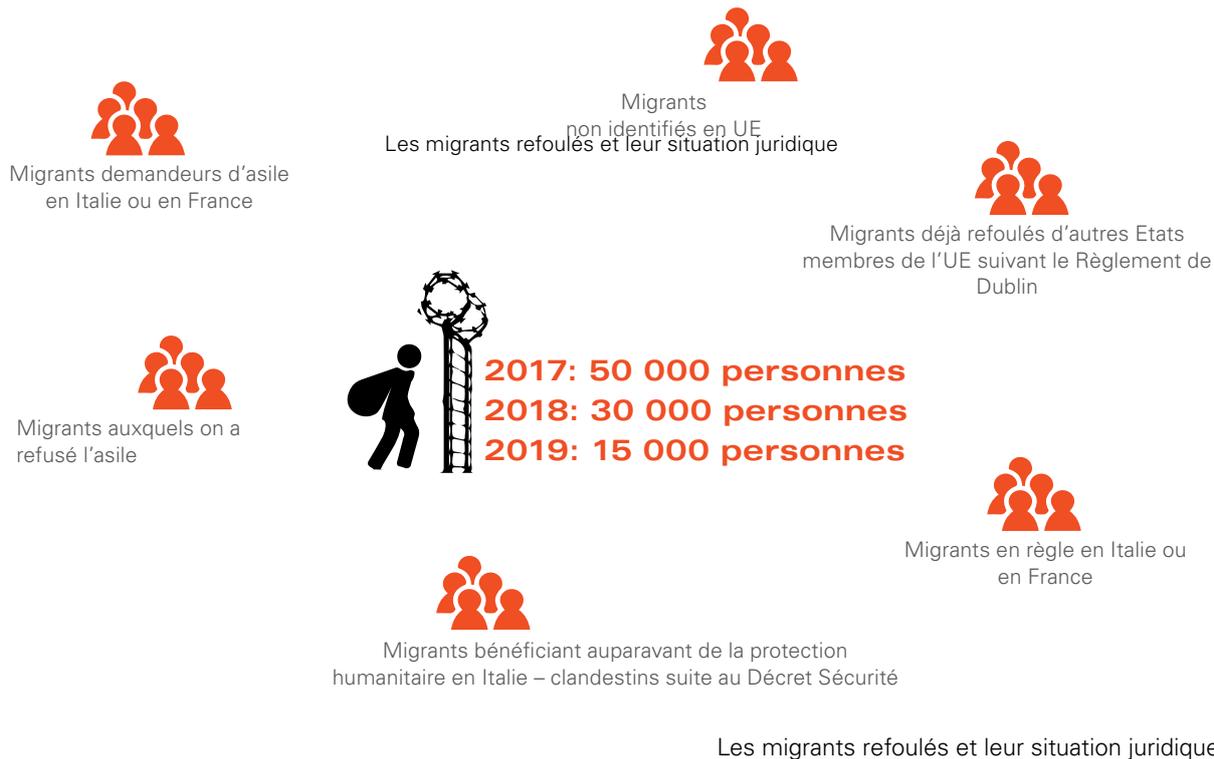
«Il y a moins de monde qu'il y a quelques années, mais paradoxalement la situation est bien pire qu'avant», note Christian Papini. «Avant, les gens avaient davantage d'espoir. A présent, en plus des gens refoulés de France, nous voyons arriver des personnes auxquelles on a refusé l'entrée dans d'autres pays d'Europe suivant le Règlement de Dublin, et d'autres encore qui ont des papiers mais n'ont ni travail ni logement parce qu'il n'y a pas de parcours d'intégration pour elles. Le Décret sécurité<sup>30</sup> a tout fait empirer: la suppression de la protection humanitaire a fait que beaucoup de personnes n'ont nulle part où s'adresser pour un accueil ou un soutien, y compris psychologique».

Nombreux sont les migrants à quitter l'Italie au bout de plusieurs années en espérant rejoindre la France avant l'expiration de leurs documents. Eux aussi sont refoulés. «Tout le monde se sent pris au piège», confirme Serena Regazzoni de Caritas. «Il y a moins de migrants, mais ils sont plus vulnérables».

---

30 La Loi N° 113/2018, adoptée le 1er décembre 2018, est connue sous le nom de «Décret sécurité» et était soutenue par l'ancien Ministre de l'Intérieur Matteo Salvini.

## Qui est refoulé à la frontière?



Serena Regazzoni tente également de contrer le trafic des femmes, problème grave à Vintimille.<sup>31</sup> «Difficile à dire si les femmes sont exploitées. Toutes sont des victimes potentielles en raison de leur vulnérabilité». Ce qui est clair, par contre, c'est qu'un système de trafic est en place. La plupart des victimes sont des femmes originaires du Nigéria ou de Côte d'Ivoire, souvent mineures. «Elles arrivent seules à la gare et y rencontrent un homme, généralement un compatriote, qui les emmène dans un endroit isolé à l'embouchure de la Roya.

Une fois qu'elles y sont, elles échangent quelque chose – nous pensons qu'il s'agit d'argent et de faux papiers, parce que la France n'en refoule aucune». Les femmes sont systématiquement accompagnées par les hommes, qui se font passer pour leur mari ou leur compagnon. D'après Serena Regazzoni, bon nombre des femmes trafiquées vivent au camp de Roya, où elles sont contrôlées par leurs exploiters, qui y habitent souvent aussi. «Même si les policiers sont au courant de la situation, ils ne savent absolument pas comment s'y prendre pour la gérer».

31 Afin de lutter contre cette situation, Serena Regazzoni contribue à un projet régional mis en place il y a deux ans, auquel collaborent également la coopérative Jobel et Caritas San Remo.

# DÉLIT DE SOLIDARITÉ

Figure emblématique pour les migrants qui passent par Vintimille et pour les militants et bénévoles qui travaillent pour eux, Delia Bonuomo a également entendu parler de cette situation. «Le problème est bien connu, mais les institutions ne font rien du tout. Les femmes seules, qui ont souvent de jeunes enfants, sont très vulnérables», dit-elle. Delia Bonuomo est propriétaire du Bar Hobbit, à deux pas de la gare. «Il y a quatre ans, j'ai commencé à laisser les migrants entrer dans mon bar même s'ils n'achetaient rien, pour qu'ils puissent se reposer, aller aux toilettes ou recharger leur téléphone. J'étais la seule personne de la ville à le faire», se rappelle-t-elle, expliquant comment la migration a changé sa vie pour la deuxième fois. «Lorsque j'étais enfant, ma famille a émigré en Australie. Je me souviens de cette sensation d'être une étrangère». Ses clients l'appellent Mamma Africa. Ils sont presque tous étrangers, car les habitants de la ville ne sont pas nombreux à fréquenter le bar.

«Au départ, je donnais des informations de base – où se trouvaient le bureau Caritas ou le poste de police – et je les aidais à remplir les formulaires dont ils avaient besoin pour renouveler leurs papiers. A présent, je nourris aussi ceux qui n'ont pas les moyens de payer, et j'ai commencé à collecter et à distribuer des vêtements, des produits d'hygiène féminine, des poussettes et des jouets, avec l'aide de ma grande famille».

Cette «grande famille», ce sont les bénévoles de Caritas, les militants de Kesha Niya et les membres de 20k, qui ont récemment mis en place une cagnotte en ligne<sup>32</sup> afin de soutenir le Bar Hobbit, qui devait fermer ses portes au 31 décembre en raison de problèmes financiers. Connue pour son soutien aux migrants, Delia Bonuomo a reçu des menaces et a dû installer des caméras de sécurité dans son bar après qu'on ait brisé ses vitres. Elle a également perdu toute son ancienne clientèle. Et pourtant, elle persiste et signe: «Peut-être que j'ai jeté 18 ans de métier par la fenêtre, mais si je devais recommencer, je le ferais. J'ai appris tellement de choses des gens qui fréquentent mon bar».

Les militants aussi tiennent bon. Pourtant, leurs activités les mettent souvent en porte-à-faux avec la justice. Sara F. de 20k est un exemple. Elle sera jugée pour avoir assisté des immigrants clandestins, leur nombre – 400 environ – constituant un facteur aggravant. «Fin juin 2017, la police a voulu fermer un camp de migrants qui s'était constitué à Vintimille. Les migrants ont décidé de protester et de marcher sur la frontière en passant par le col de la Mort. Je soutiens leur droit à l'autodétermination, donc j'ai marché avec eux. En général, je sers d'interprète», raconte Sara F., née à Milan de parents marocains. Ce jour-là, elle était accompagnée par un militant allemand de Kesha Niya, Marcel H., qui a lui aussi été mis en examen.

---

32 Pour savoir comment soutenir le Bar Hobbit: [www.facebook.com/BarHobbit-297635710633758](https://www.facebook.com/BarHobbit-297635710633758) (30.04.2020).

Marcel H. et Sara F. ne savent pas encore quand ils comparaitront devant la justice. Leur audition, qui devait normalement se tenir le 13 mars, a été retardée indéfiniment en raison de l'épidémie de coronavirus. En même temps, des poursuites sont en cours contre 31 activistes No Borders. Pour la plupart, ils sont accusés d'avoir occupé des terres et bloqué la route après avoir mis en place à l'été 2015 un camp autogéré – évacué de force par la police – avec des migrants bloqués sur la falaise de Balzi Rossi, à quelques mètres de la frontière française.<sup>33</sup> «Il y a beaucoup d'affaires comme la nôtre de part et d'autre de la frontière. Je me fiche de ce qui peut m'arriver, mais le stress de ma famille et la bureaucratie du procès me pèsent. C'est de la répression: ils veulent nous intimider, mais nous savons que c'est nous qui avons raison», conclut Sara F.

---

33 De nombreux cas de «délit de solidarité» ont également été relevés en France. En 2019, le tribunal d'Aix-en-Provence a condamné Francesca Peirotti à huit mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour dans les Alpes-Maritimes après avoir reconnu coupable cette Italienne domiciliée à Marseille d'avoir aidé des migrants à entrer en France depuis l'Italie en 2016. L'application de sa peine a été suspendue, car elle s'est pourvue en cassation. En 2019 également, sept membres de Roya Citoyenne, organisation de soutien aux migrants, ont été mis en garde à vue par la police française pendant 24 heures avant d'être remis en liberté sans inculpation.

# BIOGRAPHIES

**Anna Dotti** née en 1989 à Rome, a obtenu un master en philosophie en Italie, à l'université La Sapienza de Rome, et en Allemagne, à l'université Friedrich-Schiller de Jéna.

Elle a travaillé dans le domaine de la migration et de la protection des droits de l'homme, principalement dans le secteur de la communication et de l'information. Elle a commencé à travailler comme journaliste indépendante pour des journaux en ligne en Italie.

Elle est actuellement basée à Hambourg et couvre des sujets liés aux migrations, aux droits de l'homme et aux questions sociales.

[anna.dotti@gmx.net](mailto:anna.dotti@gmx.net)

**Serena Chiodo** est née en 1984 à Carate Brianza (MI). Médiatrice culturelle, elle a obtenu un master en communication et sciences sociales axé sur les migrations (Master MIRISI, Université Sapienza, Rome).

Elle s'est spécialisée dans la communication et les relations internationales (École de journalisme de Lelio Basso, Rome) et les sciences sociales appliquées (Université Sapienza, Rome). Elle travaille depuis des années dans le domaine de la migration et de la protection des droits de l'homme, en particulier dans les activités de plaidoyer, de recherche et de communication.

Elle est une journaliste indépendante actuellement basée à Rome et se concentre sur les migrations, les droits de l'homme et les questions sociales.

[serena.chio@gmail.com](mailto:serena.chio@gmail.com)

**Rosa-Luxemburg-Stiftung**, Bureau de Bruxelles  
Rue Saint-Ghislain 62, 1000 Bruxelles, Belgique  
[www.rosalux.eu](http://www.rosalux.eu)

Responsable légal de la publication, chef de bureau  
**Andreas Thomsen**, Mai 2020

Auteurs  
**Serena Chiodo & Anna Dotti**

Photo de couverture © **Serena Chiodo**  
Le bureau de la police des frontières française. Les containers où sont retenus les migrants sont visibles sur la gauche.

Design **HDMH sprl**

Cartes et illustrations © **Artberg**

[WWW.ROSALUX.EU](http://WWW.ROSALUX.EU)